

## ***Repenser le concept de développement, des impasses d'un processus de standardisation des sociétés à la nécessaire émergence d'un sens historique.***

**Pauline Bend**

Le développement a été et reste le principal cadre à partir duquel sont envisagées les sociétés africaines, leur transformation et leur insertion dans le monde. Cette problématique du changement et de l'évolution peut être située au niveau de la rencontre de l'Afrique avec la culture de l'Occident chrétien. Point de départ des Découvertes qui allaient précipiter l'Afrique dans le tourbillon du temps mondial, du commerce triangulaire à l'impérialisme européen du XIX<sup>e</sup> siècle prélude à la colonisation, la rencontre avec l'Europe chrétienne et l'expérience de l'altérité engendrera des questionnements lourds de conséquences sur l'histoire des relations entre l'Afrique et le « Centre ». Interrogations relatives à la conformité de ces peuples soudain « découverts » au critère d'humanité, interrogations quant au niveau de performance de ces sociétés. L'apostolat auquel s'apparentera la relation de l'Occident avec ces pays du tiers monde (Albagli 1991), se traduira par la propagation de la parole chrétienne, et ensuite par la diffusion des symboles du progrès et de la modernité contenus dans la panoplie du développement. Ses signes étant largement observables dans les sociétés occidentales triomphantes, le développement serait naturellement prescrit aux pays de fait sous-développés pour sortir de leur état d'arriération. Soutenant l'emprunt de modèles, de normes d'organisation sociale, la réflexion sur les moyens d'accélérer la croissance économique indiquerait l'itinéraire qui aurait logiquement dû déboucher sur l'industrialisation et le développement de l'Afrique.

Pourtant, alors que les pays africains, bénéficiant de l'assistance de ceux qui les avaient précédés sur cette échelle du développement s'employaient, au moyen de stratégies et de modèles élaborés dans le champ de l'économie du développement, à se libérer des entraves du sous-développement, les résultats se révéleraient peu probants. C'est que, le développement qui s'imposait alors aux sociétés africaines, loin d'être un concept neutre et loin de décrire un simple processus parfaitement reproductible, était profondément tributaire d'une culture et d'une vision du monde caractéristiques de la philosophie occidentale positiviste. Ainsi, à la place d'un changement social produit par la recherche d'un équilibre dans la dialectique endogène-exogène au cours d'un processus de transformation endogène de facteurs exogènes, de manière à faire émerger une nouvelle structure organisationnelle, c'est le schéma d'une hypothétique standardisation des sociétés sur la base d'un modèle unique qui se dessinait.

Au regard du paradoxe de l'évolution divergente entre les pays occidentaux et ceux du tiers monde, et des différentes déconvenues enregistrées par le projet unificateur dans les nouvelles sociétés d'expérimentation, il apparaît nécessaire de procéder à une critique, non pas uniquement des paradigmes, ou plutôt des quasi-paradigmes<sup>1</sup>, qui ont cours dans le champ du développement, mais également à une critique du concept en lui même, pour finalement poser les éléments qui pourraient permettre de le redéfinir, en lui donnant un sens par rapport au contexte dans lequel chaque société humaine est amenée à

---

<sup>1</sup> Plutôt que celle de paradigme, le recours à la notion de quasi-paradigme permet de préciser qu'en sciences humaines, il est plus question de positions théoriques et méthodologiques partagées par un groupe de chercheurs ou une école des pensées, plutôt que d'un consensus partagé par l'ensemble de la communauté scientifique à un moment donné.

l'expérimenter. Une reconquête du sens qui ne peut s'opérer que par une inscription du développement dans l'histoire et la culture africaines.

### **1. Le développement, une dynamique historiquement située et un concept idéologiquement marqué.**

C'est après la deuxième guerre mondiale que naît la notion de développement dans les relations économiques internationales. Elle apparaît précisément dans le « Point quatre » du discours sur l'état de l'Union prononcé le 20 janvier 1949 par le président américain Harry Truman<sup>2</sup>. C'est plus exactement la notion de « sous-développement » (Mattelart 1999 : 176, Hermet 2000 : 32), qui sera utilisée dans ce discours pour caractériser les nations défavorisées auxquelles il allait falloir étendre, après le Plan Marshall qu'avait connu l'Europe, l'aide jusque là accordée à quelques pays d'Amérique Latine, dans une stratégie préventive globale contre le communisme. Latouche (1988 : 46) situe encore l'origine du concept dès l'entre-deux-guerres dans la littérature des experts de la Société des Nations. La notion est à ce moment très proche de celle de civilisation avec, plus qu'une dimension économique, une forte connotation sociale et culturelle. La dimension économique considérée comme moins condescendante, s'imposera progressivement, avec dès les années 1950 l'apparition d'une littérature spécifique sur le développement consacrée aux pays de cet ensemble qui serait désigné sous le nom de tiers monde (Guillaumont 1985). Il reste cependant qu'en général la formalisation de l'état de développement ou de sous-développement est largement tributaire de jugements de valeur ethnocentriques.

Du développement, se donnent à voir l'industrialisation, un approvisionnement inégalé en biens de consommation, le triomphe apparent de la raison technique sur la nature, voire une volonté de contrôler la finitude de l'homme et la part d'indétermination ou d'incertitude du réel. Ces données servent aussi de discriminant dans la mesure où leur absence permet de marquer l'état de sous-développement d'une société. Sous-développement et développement ainsi complémentaires forment un ensemble dynamique, un complexe d'acceptions dans lequel l'identification de l'une et l'autre notion dans le réel se fait au travers d'un certain nombre d'indicateurs. Mais le développement ne renvoie pas seulement à un processus aux résultats mesurables, repérable dans des transformations économiques, sociales, politiques et culturelles, ou à une forme de changement social. Il est aussi une idéologie, une vision du monde fortement imprégnée par le déterminisme positiviste.

### **Évolutionnisme et doctrines économiques.**

L'emprise de l'évolutionnisme sur le développement est consubstantielle de la formation même de cette notion. Ce qui est désigné comme *développement* l'a d'abord été pendant très longtemps sous le terme de *progrès*, concept dans lequel la primauté de la raison créatrice, qui permet à l'homme d'évoluer en se libérant des structures de pensée archaïques doit beaucoup à la philosophie des Lumières du XVIII<sup>e</sup> siècle. Le développement, en référence au progrès social, et dans ligne évolutionniste, s'attachera alors au mouvement linéaire qui doit conduire les hommes d'un état réputé inférieur à un

---

<sup>2</sup> « Nous devons nous engager, expliquait alors Harry Truman, dans un nouveau programme audacieux, et utiliser notre avance scientifique et notre savoir-faire industriel pour favoriser l'amélioration des conditions de vie et la croissance économique dans les régions sous-développées » (cité par Hermet 2000 : 32, voir aussi Rist 1996 : 118 et *sq.*).

stade toujours plus avancé. La finalité de ce processus marqué par l'acquisition de nouvelles connaissances qui permettent de nouvelles créations techniques, étant d'éloigner toujours plus l'homme de l'emprise d'un état de nature incertain. L'évolutionnisme apparaît alors comme le cadre qui informe une notion – le progrès – de connotation positive, qui désigne « une avancée des connaissances ou des réalisations humaines dans les domaines économique, social, culturel, technique, politique... », ou définie à l'occasion par l'Église comme le « passage de conditions de vie moins humaines à des conditions plus humaines »<sup>3</sup>. Entre le moins humain et le plus humain, la connotation positive contenue dans la notion de progrès se trouve être au fondement d'un développement linéaire qui passe nécessairement par la trajectoire suivie par les sociétés qui se sont précédemment engagées dans cette quête vers de meilleures conditions d'existence. Selon ce modèle universel de trajet, le futur de l'Afrique sous-développée sera alors nécessairement le passé de l'Europe industrialisée.

Précédemment désignée par l'idée de progrès matériel avant la constitution de l'économie politique classique, la notion de développement va progressivement se dégager d'une série de termes qui constituent le vocabulaire du changement social (Guillaumont 1985), sans que ne soit atténuée l'influence du déterminisme. Ainsi dans la formation du champ disciplinaire, Guillaumont distingue deux domaines d'études, celui de la *croissance* et celui du *développement*. La croissance va sembler s'appliquer principalement aux pays industrialisés, tandis que relèveront du champ du développement – cependant non exclusivement et de moins en moins – les pays du tiers monde. Ce qui constitue alors le modèle à suivre c'est le capitalisme, les éléments de ce processus de développement que sont l'accumulation du capital, la libre-concurrence et l'industrialisation deviennent des passages obligés. Le déterminisme sera partagé par toutes les théories, qu'elles relèvent du courant libéral ou du courant marxiste.

Aux origines philosophiques de l'évolutionnisme libéral, se situe Spencer qui en 1877, assimilant l'évolution sociale à celle du biologique, entend établir scientifiquement une conduite universelle des êtres vivants. Il en déduit un principe de concurrence et de sélection pouvant s'appliquer au corps social. Des races supérieures et des races inférieures, les premières pourront s'imposer parce qu'étant les mieux à même de réaliser des actes qui permettent de la manière la plus optimale qui soit, d'assurer leur survie. Ce faisant, Spencer démontre l'inutilité de toute intervention volontariste étant entendu que les lois scientifiques de l'évolution se chargeront de la sélection des choix selon un principe de concurrence (voir Chartier 1996 : 50-51). On retrouve là un des fondements du principe d'équilibre du marché concurrentiel régulé par une main invisible, professé par les tenants du libre échange : le marché tranche au mieux, en éliminant les moins performants. Reste que dans le cadre des rapports humains et du domaine social, la société devra supporter un coût pour cette élimination, ce qui implique la gestion des dépouilles de ces sacrifiés sur l'autel de l'efficacité et de l'adaptation au marché concurrentiel. Dans cette version économique-sociale du *struggle for life*, on parlera de plus en plus aujourd'hui de coûts humains et environnementaux. L'analyse libérale, qui s'impose dans le contexte actuel au nom de la nécessité d'insérer l'Afrique dans le courant des échanges mondiaux, repose ainsi sur deux postulats, un premier suivant lequel le libre-échange est garant de l'enrichissement de chacun des partenaires, et un second postulat autour de la validité universelle de la théorie de la croissance, qui préconise que la libre-entreprise et le

---

<sup>3</sup> Propos du cardinal Etchegaray, en 1987, dans le *Message pour le XX<sup>e</sup> anniversaire* de l'encyclique *Populorum progressio* (voir *Les Cents mots...* 1990).

fonctionnement des marchés résoudre progressivement les problèmes du sous-développement (voir *Les Cent mots...* 1990).

Tout aussi linéaire et soumise à des passages obligatoires est l'approche du développement proposée par Rostow, selon un processus devant permettre aux « sociétés traditionnelles » des pays sous-développés, grâce à des investissements massifs, de décoller. Partant de cette étape initiale, une fois réunies les « conditions préalables du démarrage », celles-ci pourront passer à l'étape de « démarrage », puis progresser vers la « maturité » pour aboutir au stade final qui est la « société de consommation de masse » (Rostow 1963 : 13). Le même principe de rattrapage par l'imitation structure le diffusionnisme (Rogers 1962), le développement étant défini dans cette approche comme un type de changement social qui peut être obtenu grâce à l'introduction d'innovations dans un système social donné, en vue de produire un accroissement du revenu et une amélioration du niveau de vie grâce à des méthodes de production plus modernes et une meilleure organisation sociale (Mattelart 1999). Selon les principes contenus dans l'approche de Rostow et du diffusionnisme, une société ne sera considérée comme développée que lorsque le secteur moderne aura progressivement remplacé la majorité des structures de production traditionnelles, l'intégration du progrès technique devant se réaliser par les transferts de technologie, à la base de l'efficacité et de la productivité du travail, qui feraient cruellement défaut aux sociétés africaines.

La pensée marxiste n'échappe pas à l'évolutionnisme ambiant, puisqu'elle théorise aussi comme chez Rostow une progression en cinq étapes, celles-ci étant le « communisme primitif », la « société antique », la « société féodale », le « mode de production capitaliste », et le « communisme ». L'impérialisme, comme moyen de résoudre les contradictions inhérentes au système capitaliste à la recherche de débouchés apparaît comme inévitable. Si le marxisme accredit l'idée suivant laquelle les sociétés marchandes capitalistes représentent les phases les plus avancées de l'évolution des sociétés humaines, il prévoit néanmoins à l'issue du processus une disparition de celles-ci au profit d'une société communiste non-marchande, mais industrialisée avec des méthodes capitalistes. L'influence du déterminisme positiviste sur les acceptions du concept ou sur la manière de mesurer le développement sera en quelque sorte à l'origine de la prépondérance de dimensions quantitatives et autres indicateurs renvoyant à un état de l'insertion des techniques et des sciences dans les méthodes de production ou d'organisation sociale.

### **Finalités et nature du développement.**

Finalités, nature et significations du développement s'entremêlent et se confondent largement dans la construction de ce champ conceptuel. Ainsi, le développement peut être à la fois un processus d'évolution économique et une finalité comme l'accès à un certain niveau de richesses et de bien-être matériel. En suivant à nouveau la clarification proposée par Guillaumont (1985), un critère de différenciation simple qui se rapporte à la nature du sous-développement et à celle du développement est que le premier terme se réfère à un état, tandis que le deuxième désigne un processus, dont la finalité est de créer les conditions permettant de s'éloigner de cet état statique. Le développement induit par ailleurs l'idée d'une finalité positive, dont le sens, s'il existe, devrait être univoque, quelles que soient ses différentes modalités et formes. Si l'on admet que le processus n'a en principe pas de limite, on admet également qu'aucun pays n'est parfaitement développé. De plus, si l'on se réfère à des critères d'ordre éthique ou moral relatifs à un idéal de

satisfaction de toutes les aspirations humaines, le développement ne pourrait probablement jamais être réalisé par quelque société que ce soit.

Plusieurs définitions du développement prennent pour point de départ la croissance, le cadre étant ensuite élargi par la prise en considération du critère de la diffusion de cette croissance dans les groupes sociaux, ainsi que de la durée du processus. La notion de croissance a elle-même subi de nombreuses critiques, suite à la réalité d'une croissance sans développement enregistrée avec la progression du PIB dans les années 1970 en Afrique, ou encore suite aux problèmes engendrés par les très fortes disparités de revenus qui débouchent régulièrement sur les appels des bailleurs de fonds et l'engagement des gouvernants à « mieux répartir les fruits » d'une croissance désormais aléatoire. Même s'il est aujourd'hui admis que la croissance n'engendre pas toujours une amélioration des conditions de vie des populations, elle reste au cœur du développement.

Une clarification notable des notions qui gravitent dans l'univers conceptuel du développement a été proposée par François Perroux (1991)<sup>4</sup>. Critiquant les approches classiques en élargissant l'analyse aux facteurs extra-économiques, il permet de distinguer nettement la croissance du développement, même si ce dernier ne peut exister sans la première. La croissance est définie comme :

un accroissement durable de la dimension d'une unité économique simple ou complexe, réalisé dans les changements de structures et éventuellement de système et accompagné de progrès économiques variables. Le développement est la combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population qui la rendent apte à faire croître cumulativement et durablement son produit réel global (Perroux 1991 : 15).

Ce qui pose l'existence de deux champs distincts et néanmoins liés, celui de l'économie du développement qui serait attaché au changement dans les structures mentales et sociales, et celui de l'économie de la croissance lié au changement dans le système économique. Il est alors tout à fait possible que le produit global puisse être accru sans que les populations et leurs économies ne soient mises en conditions de développement, ce qui à moyen ou à long terme va hypothéquer la croissance cumulative du produit global. D'où l'importance à accorder aux changements de structure et aux modifications sociales qui conditionnent la croissance, permettent qu'elle soit durable et qu'elle conduise « au développement de tout l'homme en chaque homme ». Dans une autre définition proposée par Perroux, le développement repose sur « les changements des structures mentales et des habitudes sociales qui permettent la croissance du produit réel global et qui transforment les progrès particuliers en un progrès du tout social ». Les deux notions, croissance et développement sont alors aussi distinguées par une finalité, puisque le développement doit déboucher sur le progrès généralisé alors que la croissance n'implique pas une telle nécessité. Les progrès impliqués dans la croissance ne sont que partiels, particuliers, et neutres d'un point de vue éthique, alors que le progrès visé par le développement revêt une certaine finalité dans la mesure où il implique une amélioration véritable pour la société (voir Guillaumont 1985 : 43).

Pour Guillaumont, ces définitions formelles ne permettent cependant pas de saisir l'essence même du développement et du sous-développement, et il envisage donc des définitions qu'il qualifie de phénoménologiques, construites autour d'observations

---

<sup>4</sup> On retrouve encore une présentation des principales définitions et de la pensée de cet économiste dans Guillaumont 1985, Chartier 1996, Rist 1996.

prolongées par des hypothèses explicites. Il propose ainsi de définir le développement et le sous-développement en ayant recours à la problématique des besoins fondamentaux et à celle du minimum vital. Le sous-développement pourra être compris comme « la situation dans laquelle involontairement les besoins fondamentaux de l'homme ne peuvent être satisfaits », car « tout ou partie de la population n'accède pas au minimum vital ». Le développement sera alors « l'évolution au cours de laquelle les besoins fondamentaux de l'homme sont progressivement satisfaits » et donc le sous-développement comme un « état auto-entretenu d'insatisfaction des besoins fondamentaux » (Guillaumont 1985 : 49 ; 51). La portée universelle de cette approche repose sur le contenu de ces besoins fondamentaux, répartis entre besoins physiques et besoins psychiques, et qui se rapportent entre autres à la nécessité de se nourrir, de se soigner, de connaître, d'agir. Il doit cependant être relevé que une fois satisfaits, des besoins nouveaux apparaissent, les seuils étant ainsi inexorablement accrus, renvoyant toujours plus loin dans la quête du mieux-être.

Ce changement qui s'opère progressivement dans la structure des besoins insatisfaits au fur et à mesure de l'avancée du processus de développement, a été souligné dans la critique de l'approche par les besoins. L'approche par les besoins émerge dans les années 1970, avec pour ambition de répondre à l'échec des modèles centrés sur la croissance. Sa justification éthique repose sur le fait qu'elle s'attache d'abord au bien-être et à l'équité pour tous, particulièrement pour les plus pauvres, et elle prend en considération la relation entre les moyens et les fins dans le changement social (Sandbrook 1982). Cette vision à laquelle vont se rallier les institutions internationales dans le cadre des programmes d'éradication de la pauvreté, sera attaquée tant sur le front de la validité de besoins qui seraient définis de manière universelle que sur celui d'une escalade des besoins. Pour la critique, il s'agirait plutôt de besoins artificiels, construits par le regard occidental, et certainement pas d'un idéal du mieux-être auquel aspireraient tous les hommes. Les besoins identifiés n'auraient pour but que de créer une demande et un marché pour les produits industriels occidentaux, même dans les aspects qui semblent les plus neutres, comme la composante alimentaire ou l'accès à l'eau potable<sup>5</sup>.

Si l'on retient l'exemple de l'accès des populations aux sources en eau potable, critère utilisé pour caractériser le niveau de développement en Afrique, Il peut arriver que l'on doive créer selon la nature de l'environnement et l'importance d'un groupe, un système plus performant qui éviterait aux populations de parcourir des kilomètres pour trouver de l'eau potable. L'absence d'une telle installation serait alors considérée comme inexistence de l'accès à l'eau potable.

La problématique du développement attachée aux besoins de l'homme pris comme ressource a récemment conduit les organisations internationales qui agissent dans le champ du développement, telles que le PNUD et la Banque mondiale à axer les priorités de la lutte contre la pauvreté sur l'amélioration des ressources humaines au travers de l'intensification de la lutte contre le sida, une meilleure couverture sanitaire et un plus grand accès à l'éducation. Pour Guillaumont (1985), la problématique des ressources humaines permet de sortir d'une lecture dialectique qui pose le sous-développement comme nécessaire résultat du capitalisme, et elle se démarque de tout ethnocentrisme en définissant des besoins universels, qui peuvent être satisfaits selon des modalités économiques variées. Mais, si l'on retient les exemples qu'il donne, celui des régimes alimentaires ou des moyens de se préserver contre la maladie, des considérations

<sup>5</sup> Une synthèse de ces courants critiques dont Baudrillard, Deleuze et Guattari sont quelques-uns des représentants est proposée par Chartier (1996 : 85-87).

normatives quant à la validité de tel ou tel autre moyen utilisé pour satisfaire les besoins correspondants peuvent survenir.

Il s'agira de comparer, pour déterminer la meilleure voie possible. Est-il meilleur de cuire les aliments ou non ? La « science » des chamans et autres guérisseurs est-elle aussi efficace la médecine classique ? Si n'est pas contesté le fait que le développement se réfère à des valeurs, à une finalité qui en ferait une évolution souhaitable au plan universel, c'est la pluralité des modalités qui devient problématique, de même que les limites et les contenus donnés à l'épanouissement de l'homme. Au fur et à mesure de l'évolution des échanges entre communautés humaines, le droit à l'existence de cette pluralité, si l'on peut dire, s'est rarement vérifié. Il y a eu comme une uniformisation dans les modalités de la satisfaction des besoins, qui ont également été uniformisés. Cette uniformisation est passée par l'acceptation volontaire ou forcée d'une modalité qui s'est imposée, par son pouvoir de fascination, de séduction ou par son efficacité réelle ou supposée. Le développement et le choix des modalités s'inscrivent dans la nature des relations entre les communautés à l'échelle de la planète, empreintes de tensions et de rapports de force qui renvoient au pouvoir de fixer les étapes et les limites du processus de développement, au besoin de conformisme, à la possibilité et à l'effectivité d'une stratégie d'*escape* ou de retrait du système qui n'est par ailleurs pas exempte de risques, à la réalité d'une plus grande probité de certains outils face à des problèmes précis, aux gains de la subordination et à l'attrait des modèles pré-construits.

Au final, il en ressort que malgré les discours sur la nécessité de respecter la pluralité des cultures et de donner à chaque peuple le droit de choisir le modèle de développement qu'il jugera le plus adapté, il existe un modèle dont il est officiellement difficile de se soustraire, même si son application « conforme » peut ne pas être garantie en raison d'une éventuelle « inadaptation » au milieu, d'une interprétation différente, ou de diverses stratégies de résistance des acteurs qui devront le mettre en œuvre. Les critères qui servent par ailleurs à mesurer le niveau de développement suggèrent fortement des stratégies, celles expérimentées par les premiers des classements établis. L'échec du développement serait-il alors imputable à l'impossibilité pour les pays sous-développés d'inventer ou d'expérimenter leurs propres méthodes ? Ou bien résiderait-il dans une application imparfaite des méthodes préconisées ? Une réponse par l'affirmative à la dernière question en entraînerait une autre, celle de savoir si l'utilisation *conforme* d'un modèle conçu dans un environnement précis eut été virtuellement possible ailleurs.

### **Fiabilité et validité dans la mesure du niveau de développement.**

Nécessaire pour déterminer l'état d'avancement dans le processus, la mesure du niveau de développement pose le problème de la fiabilité des indicateurs choisis, du point de vue de leur application à l'ensemble des pays et d'une représentativité exacte de la réalité vécue dans les pays concernés. Le niveau de développement est très souvent mesuré par les organisations internationales d'un point de vue quantitatif, en faisant appel au produit national ou intérieur brut, mais il existe aussi des indicateurs statistiques qui sont censés proposer une appréciation de nature plus qualitative, concernant la satisfaction des besoins des populations à l'intérieur d'un pays. Les comparaisons réalisées en tenant compte du PNB révèlent des écarts énormes entre les pays, qui remettent en cause la pertinence de telles comparaisons (Bret 1995 : 9).

Le PNB qui indique le revenu généré par l'activité des agents économiques dans un pays ne peut cependant pas rendre compte des différences dans la répartition interne des

ressources selon les pays, mais on dira à sa décharge qu'il n'a pas véritablement été conçu pour cela. En revanche, il peut être critiqué par la référence unique au dollar américain, dont les fluctuations peuvent avoir des répercussions artificielles sur l'enregistrement du PNB d'un pays. D'autres critiques peuvent lui être adressées, relatives à son incapacité à renseigner sur l'utilité sociale des activités économiques qu'il enregistre. Il peut ainsi être parfaitement concevable que des activités entraînant une dégradation réelle de la qualité de vie puissent donner lieu à un accroissement statistique du PNB, ainsi de l'exemple extrême d'un accident de circulation qui générerait des frais de remise en état du véhicule et des soins médicaux. Tout comme il est envisageable que « des améliorations des conditions de vie [puissent] être obtenues en l'absence de croissance par une allocation plus équitable des ressources et un choix plus judicieux des lignes de production » (Bret 1995 : 12-13). Les réserves quant à la fiabilité de ces indicateurs (PNB ou PIB) sont d'autant plus pertinentes lorsqu'il s'agit de les appliquer à la réalité des pays sous-développés, tant leur faiblesse et les disparités qu'ils révèlent semblent contredire l'idée d'une vie et d'une reproduction biologique et sociale dans ces pays.

Un PIB à parité du pouvoir d'achat (PIB/PPA) a ainsi été mis au point par la Banque mondiale pour prendre en considération le niveau des prix intérieurs, ce qui permet d'obtenir une dispersion moins grande, même si de fortes inégalités restent parfaitement visibles. C'est ce PIB/PPA qui sert de référence pour fixer les seuils de pauvreté auxquels se réfèrent les institutions internationales<sup>6</sup>, bien que, comme le fait remarquer Bret (1995), se pose la question de la validité d'un seuil identique pour des pays pourtant fort différents. Par ailleurs, l'absence d'une définition précise pour des notions telles que celle de pauvreté ajoute aux difficultés de méthode. De l'absence de satisfaction des besoins biologiques à la non-satisfaction du minimum socialement reconnu comme nécessaire dans une société, la perception de la pauvreté varie selon les époques et les lieux. En somme, si ces données permettent d'établir des comparaisons entre les pays, elles peuvent ne pas renseigner précisément sur le développement réel d'un pays et sur la couverture réelle des besoins humains dans ceux-ci, ne serait-ce qu'en raison des contraintes inhérentes à la réalisation des estimations chiffrées officielles, et en raison de la fiabilité des relevés statistiques nationaux.

Face aux problèmes de méthode posés par la mesure du niveau de vie, l'Indicateur de développement humain (IDH) a été élaboré en 1990 par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), comme une tentative pour humaniser le développement avec la prise en compte des besoins fondamentaux dont il est alors dit que la satisfaction devrait être l'objectif principal des politiques entreprises. Les comparaisons effectuées entre cet indicateur et le niveau du PIB montrent que si les tendances restent les mêmes pour ce qui est de la hiérarchie entre les pays développés et ceux qui le sont moins, des observations plus fines peuvent être faites, notamment quant à la gestion sociale de la croissance indiquée par le PIB. Le recours au critère de la couverture des besoins, et à l'IDH pour matérialiser l'infériorité ne permet pas d'échapper totalement à la dimension arbitraire qui subsiste dans le classement des pays selon leur niveau de développement. Les classes restent construites de telle sorte qu'elles agrègent le plus grand nombre possible d'éléments, et un pays n'est finalement sous-développé que par rapport à celui qui le précède. L'IDH n'échappe par ailleurs pas à la critique de la fidélité au réel. En 2002, le Cameroun par exemple voyait son rang amélioré grâce à des investissements en matière de nouvelles technologies de l'information, réalisés dans les écoles notamment, sans que cela

<sup>6</sup> Selon les normes actuellement admises au niveau international, on dira que les personnes vivant avec moins d'un dollar par jour sont en situation d'extrême pauvreté.

ne puisse permettre empiriquement de conclure à amélioration généralisée du « développement humain » dans ce pays.

Le souci de relativiser les indicateurs du développement ne nous autorise cependant pas à ignorer des situations qui, très contrastées à l'échelle de la planète sont révélatrices des inégalités dans la capacité des États à faire face aux demandes sociales. Ces inégalités sont d'autant plus fortes qu'il n'existe pas de manière reconnue un développement qui serait différent selon le contenu qui lui serait donné dans des sociétés ou des cultures spécifiques, ou selon les options qui seraient précisées dans tel ou tel autre projet de société. Le fait est qu'il n'existe qu'un développement, construit essentiellement en référence aux critères de la réussite économique des pays industrialisés, d'où l'expression de *terrorisme* du développement (Latouche 1986).

## **2. De quelques approches et théories dans la mise en œuvre du projet modernisateur.**

L'ensemble des courants qui traversent le champ des études sur le développement en Afrique<sup>7</sup> oscillent entre un libéralisme classique qui met l'accent sur la promotion des exportations et un keynésianisme impliquant une politique active de l'État, d'emblée l'acteur principal du développement chargé d'assurer le passage d'une économie de subsistance vers des structures économiques modernes. Cette centralité de l'État se justifie alors par la nécessité de pallier la faiblesse des mécanismes de marché et l'absence d'un secteur privé capable de donner une impulsion au marché. Les dérives de cette prépondérance étatique se manifesteront dans le domaine politique par la naissance de régimes plutôt autoritaires, auxquels sera par la suite imputé l'échec du développement. Parce que n'envisageant pas une participation effective des populations au projet de développement, l'institution étatique sera contestée par l'offensive tous azimuts du libéralisme après ajustement des économies, les analyses de la dépendance n'ayant plus droit de cité d'une part en raison de la gestion contestable des régimes en place dans ces pays de la périphérie, et d'autre part en raison des nécessités de l'« arrimage » à la mondialisation en cours.

### **Les théories classiques et le « développementalisme ».**

L'une des caractéristiques de l'approche classique est que celle-ci ne reconnaît pas de spécificité particulière aux pays du tiers monde. La croissance économique de l'ensemble des pays quels qu'ils soient passe par la libre circulation mondiale des biens, des hommes et des capitaux. La stratégie correspondant à cette vision libérale sera celle d'un développement extraverti, reposant sur des transferts massifs de capitaux nécessaires au décollage, et axé sur la valorisation des exportations de matières premières, selon le principe des avantages comparatifs et de la spécialisation internationale des pays en fonction de leur dotation en facteurs de production (ce qui suppose que l'échange profite à tous les participants). En fait, l'efficacité de ce modèle de développement dépend des opérations de transformation qui seront effectuées sur les produits avant leur exportation. Le but de cette transformation locale est de retenir davantage de valeur ajoutée dans le pays, de même qu'est ainsi envisagée l'émergence d'un tissu industriel. La réalité est toute

<sup>7</sup> Hugon (1992, 1993) en fait une présentation détaillée. Voir aussi, pour l'évolution des paradigmes et théories du développement, Fontaine (1995).

autre, dans la mesure où les pays d'Afrique exportent essentiellement des produits primaires qui n'ont quasiment subi aucune modification. Toute possibilité de développement par la voie des exportations est alors illusoire, d'autant plus que selon une explication classique de la détérioration des termes de l'échange, les prix des produits exportés fixés sur les marchés internationaux subissent une baisse croissante tandis que les produits importés intègrent toujours plus de valeur ajoutée, le niveau de leur prix s'en ressentant à la hausse.

Les débats théoriques et conceptuels qui agiteront le champ de l'économie du développement entre les années 1940 et 1960 (voir Hugon 1993) ne conduiront pas à la construction d'une approche spécifique de l'économie du développement avec un appareil conceptuel différent. Vont s'imposer les approches néoclassiques et keynésiennes, qui envisagent le développement essentiellement sous l'angle de la croissance et des problèmes posés par l'imperfection du marché et la régulation des échanges internationaux. Dans l'optique de rattrapage, l'approche « développementaliste » s'inspire de l'interventionnisme étatique préconisé par Keynes. L'État contrôle l'essentiel des investissements, met en place des politiques macro-économiques et élabore des outils de régulation tels que les mécanismes de contrôle des prix. Les politiques de planification et les modèles d'économie mixte – capitalisme d'État, libéralisme planifié ou communautaire – se situent dans ce courant. La réalité ne se montrant pas conforme à ces scénarios de développement, dans la mouvance de la réflexion menée au sein de la CEPAL avec le paradigme de la *dépendancia*, le débat va progressivement s'étendre du domaine théorique au domaine idéologique, avec la radicalisation qui intervient entre le milieu des années 1950 et jusqu'aux années 1970, dans un contexte de luttes de libération et d'émergence politique du tiers monde.

### **Les courants marxistes et l'École de la dépendance.**

Les théories postulant l'inéluctabilité d'un impérialisme justifié par la recherche de débouchés pour les productions capitalistes vont conduire à partir des années cinquante à de nouveaux courants qui tentent de montrer que le développement des pays industrialisés se fait au détriment de celui des pays en développement, la pauvreté dans ce tiers monde étant la contrepartie obligée de l'enrichissement du premier et deuxième monde. Samir Amin est l'un des théoriciens les plus connus de cette mouvance marxiste. Selon l'idée qu'il défend, le blocage du processus d'accumulation au Sud et les disparités croissantes entre ces économies du Sud et celles du Nord s'expliquent par l'échange inégal qui structure l'extension mondiale du système de production capitaliste (Amin 1970, 1973). Au Nord, la croissance s'accompagne du développement tandis qu'au Sud elle renforce la « désarticulation » des structures de production. Pour sortir de cette logique inégalitaire, il préconise une rupture avec les systèmes de référence du capitalisme pour un modèle alternatif autocentré, reposant sur son propre système de valeurs (Amin 1986). La déconnexion proposée n'est pas que rupture externe avec l'impérialisme, elle suppose aussi une rupture interne avec les classes relais du capitalisme mondial, pour emprunter une voie nationale et populaire. Généré de l'intérieur, ce modèle de développement s'adressera en priorité à la satisfaction des besoins locaux.

Le caractère autocentré du développement ne s'affirme pas tant sur une suppression des liens avec l'extérieur – le modèle ne signifie pas repli autarcique – que sur la nécessité

de « compter sur ses propres forces »<sup>8</sup> et de développer des solidarités horizontales entre pays du Sud. Selon cette logique, seront donc valorisées les ressources nationales ou régionales, plutôt que l'appel aux financements extérieurs, aux technologies et aux produits importés. On sait l'issue de ces modèles qui ont connu beaucoup de succès dans la période d'affirmation politique du tiers monde, lors des débats sur la préservation d'une spécificité culturelle, la revendication d'un nouvel ordre économique international et d'un nouvel ordre mondial de l'information et de la communication. Les principes d'un développement autocentré seront repris dans les organisations du système des Nations Unies, comme en témoigne la stratégie de développement endogène formulée par l'Unesco. Celle-ci s'appuie sur les dynamiques internes et « concerne la totalité des dimensions de l'ensemble constitutif de la nation au plan économique et social » (Bartoli 1999 : 37), conformément à une résolution sur le nouvel ordre économique mondial adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies en 1974<sup>9</sup>. En substance, suivant cette résolution, chaque pays a le droit d'adopter et donc d'élaborer le système économique et social qu'il jugera le mieux adapté à ses institutions socioculturelles, et le mieux apte à le conduire à son propre développement. Mais le développement ne sera bien souvent autocentré ou endogène qu'en théorie, tandis que la prédominance des relations verticales entre anciennes colonies et métropoles ne sera jamais contestée par un accroissement notable des liens de coopération de type Sud-Sud. Encore aujourd'hui, le plan de relance proposé par le NEPAD qui intègre une approche régionale en appelant à la mobilisation des ressources internes s'appuie largement pour sa réalisation sur des financements occidentaux, sur le mode de l'investissement.

Une deuxième mouvance s'appuie sur une lecture historique des relations entre les pays au centre de l'économie mondiale et ceux qui se situent à la périphérie, profondément marquées du sceau de l'inégalité. Au sein du système capitaliste mondial, la persistance de modes de production de type féodal dans les pays de la périphérie crée une disparité entre ces pays et ceux du monde capitaliste industrialisé, ce qui permet à ces derniers d'extraire au moindre coût des produits primaires dans les premiers (non transformés, ces produits ont donc une valeur ajoutée minime). Gunder Frank (1966) est l'un des théoriciens représentatifs de cette tendance, tout comme Emmanuel (1972). Loin de se succéder dans le temps de manière strictement segmentée, ces interprétations « dissidentes » autorisent des croisements et des recoupements. Ainsi de la théorie de l'impérialisme structurel de Galtung et de la *dependencia*<sup>10</sup> latino-américaine. Dans un article publié dans le *Journal of Peace Research* en 1971, Galtung procède à une analyse de la nature des rapports qui unissent le Centre à la Périphérie, en mettant en lumière la convergence, voire la connivence et la culture commune des élites du Nord et celles du Sud, la divergence entre périphéries du Nord et du Sud, et les facteurs de régulation économique qui hypothèquent fortement la possibilité d'un développement dans ces pays. Le courant de la *dependencia* et l'impérialisme structurel se rejoignent dans le regard qu'ils portent sur le fonctionnement de l'économie internationale, qui conduit au maintien de l'état de dépendance de la Périphérie dirigée par des « bourgeoisies compradores », qui sont en réalité des « têtes de proue » installées par les élites dominantes du Centre.

<sup>8</sup> Selon les principes d'une idéologie de la *self-reliance* dont s'inspirera Julius Nyerere pour l'expérience *Ujamaa* en Tanzanie.

<sup>9</sup> Résolution 3201 (S-VI) du 1<sup>er</sup> mai 1974, 4-d.

<sup>10</sup> Pour les textes fondateurs des théories de la dépendance, voir : R. Prebisch, *The Economic development of Latin America and its principal problems*, Princeton, Princeton University Press, 1979 ; F. Cardoso, E. Faletto, *Dependency and development in Latin America*, Berkeley, University of California Press, 1979.

La CEPAL (Commission économique pour l'Amérique latine), dirigée alors par Raúl Prebisch, va contester les postulats classiques de l'économie du développement, en démontrant notamment que les principes du libre-échange et la loi des avantages comparatifs profitent essentiellement aux pays développés, ce qui conduit à un échange inégal. D'où la stratégie d'industrialisation par substitution aux importations (ISI), préconisée pour échapper aux effets de la dépendance des pays sous-développés. Pour illustrer leurs théories, les dépendantistes, vont emprunter à l'argument de la détérioration des termes de l'échange, qui résulte d'une division internationale du travail qui cantonne le Sud dans le rôle d'exportateur de produits primaires. Le modèle de développement axé sur la substitution des importations par la création d'une infrastructure industrielle locale devrait alors permettre de réduire la dépendance, avec des mesures protectionnistes pour ne pas fragiliser l'industrie naissante.

Suite aux problèmes posés par l'industrialisation en Amérique Latine et à ce que Prebisch qualifiera de faillite du « capitalisme périphérique », l'approche dite des ISI sera remise en question par les mêmes économistes de la CEPAL. A côté des structuralistes qui relativiseront la primauté accordée aux facteurs externes dans l'explication du sous-développement, une autre critique des observations de la théorie de la dépendance va être apportée par l'approche de l'École de la régulation, qui considère que l'exploitation du Sud par le Nord n'est pas inévitable. Se démarquant de l'idée d'un jeu à somme nulle, elle suggère l'existence de marges de manœuvre que confirme l'éclatement du tiers monde, consécutif à une pluralité de modalités d'insertion dans l'économie mondiale. Loin d'être figé, avec des acteurs qui occupent des positions immuables, le système international autorise des stratégies de contournement. Les pays de la périphérie ne sont pas tous dans le même rapport au centre, qui doit lui aussi s'adapter à des conditions nouvelles, ce qui laisse la voie à de possibles solutions de rechange dans les « interstices des contraintes historiques » (Rist 1996 : 197). Il reste tout de même que, proposant une approche historique des « transformations de la périphérie en fonction de son inscription dans le système capitaliste mondial » (Rist 1996 : 190), la théorie de la dépendance, qui servira de caution scientifique à la revendication d'un nouvel ordre international aura apporté un éclairage sur les rapports entre déterminants exogènes du sous-développement et le fonctionnement de l'économie internationale, ainsi que sur la nature politique et culturelle des relations d'inégalité entre centre et périphérie.

### **Le triomphe du néolibéralisme.**

La crise économique qui survient au début de la décennie 1980 – qui sera d'ailleurs considérée comme perdue pour le développement – est synonyme de nombreuses remises en question. Loin d'avoir contribué de manière décisive au développement, les financements massifs engagés dans l'effort de rattrapage auront toujours plus enfermé les pays africains dans le piège de la dette (voir à ce sujet Chatel 1992, Raffinot, 1995). Les fluctuations enregistrées dans les prix des matières premières montreraient combien il était illusoire de compter sur un progrès économique et social généré par la vente des hydrocarbures et autres produits de rente. L'État serait contesté dans son rôle, accusé d'avoir bridé d'éventuelles initiatives privées, de s'être compromis dans la réalisation de vains éléphants blancs et d'être devenu la propriété de réseaux ethno-claniques, faisant ainsi preuve de son manque de rigueur. Crise des théories et modèles de développement également, mais qui suscitera cependant des interprétations divergentes. Pour des auteurs tels que Latouche (1986, 1994, 2001) ou Partant (1983), cette crise ne pouvait être comprise que comme une remise en cause du concept de développement lui-même et de ses principes fondateurs dans leurs aspects évolutionnistes et positivistes, et une remise en

cause de la transposabilité du processus aux sociétés situées en dehors de son culturelle d'origine. Pourtant allait s'imposer l'idée suivant laquelle, si les sociétés africaines étaient différentes, si elles avaient sans doute des aspects de leur culture et de leur authenticité qui devaient être préservés, dans l'ensemble, elles ne pouvaient prétendre se soustraire aux lois de la rationalité et de l'efficacité économique universelle. Elles devaient donc s'ajuster aux règles du néolibéralisme<sup>11</sup>.

Exit donc les stratégies de développement endogènes ou la recherche d'une voie moyenne entre tradition et modernité. L'explication du sous-développement ne se trouvait plus ailleurs dans les lois inégalitaires de l'économie internationale. Les causes du problème étaient internes. Dès les années 1980 s'imposèrent presque partout en Afrique les programmes d'ajustement structurel (PAS), de facto modèles de développement, consacrant ainsi la domination doctrinale et politique des institutions de Bretton Woods, dispensatrices de plans de sauvetage qui devaient permettre d'assurer le service d'une dette extérieure exorbitante et la survie des économies croulant sous les déficits publics. Les mesures d'austérité économique préconisées par les PAS conduiront au dégraissage des effectifs d'une fonction publique réputée pléthorique, tandis que l'assainissement des sociétés parapubliques se soldera aussi par des licenciements, jetant dans l'incertitude de nombreux « compressés »<sup>12</sup>. Derrière la crise économique se profilait une crise politique et une crise sociale dont les effets n'en finissent pas de se faire ressentir. Les pouvoirs à la légitimité douteuse et coupables d'une gestion économique hasardeuse devaient s'effacer devant de nouveaux acteurs du secteur privé, et abandonner l'initiative de l'arbitrage économique au marché.

Le libéralisme dans la sphère économique se prolonge au plan politique, par un certain nombre de nouveaux critères qui sont désormais pris en compte pour décider de l'octroi de fonds internationaux aux pays africains : le fonctionnement démocratique et transparent des institutions, le respect des droits de l'homme, une gestion rigoureuse des affaires publiques – la bonne gouvernance. Cette nouvelle standardisation internationale est par exemple visible dans la similitude entre les rubriques et objectifs définis dans les documents de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) soumis pour approbation à la Banque mondiale, et les rubriques et objectifs retenus par le NEPAD, tandis que le dernier Accord de Cotonou illustre les nouvelles conditionnalités de la coopération et du développement tels qu'ils doivent désormais être envisagés.

---

<sup>11</sup> La question s'est souvent posée dans le champ de l'économie, d'une spécificité de l'économie du développement, correspondant aux caractéristiques et problèmes des pays sous-développés. Cette économie du développement pouvait-elle se constituer comme discipline autonome ou devait-elle se soumettre à un corpus orthodoxe universel qui serait représenté par le courant classique ? Selon les préceptes des partisans d'une économie du développement spécifique, les pays sous-développés doivent protéger leurs économies incapables d'affronter valablement la libéralisation du commerce et de l'investissement. Elle repose sur ces quelques piliers : priorité à l'investissement industriel, relatif protectionnisme et stratégie d'ISI, intervention active de l'État, politique de déficits extérieurs couverts par l'aide publique au développement. A la suite de la crise de la dette, le *Consensus de Washington* (qui désigne les recommandations relatives au redressement des économies selon des conditionnalités définies par le FMI) va consacrer la victoire de l'orthodoxie, avec le recours aux politiques d'exportations compétitives, la privatisation des entreprises du secteur public, l'instauration d'un cadre pour la concurrence, et la subordination des prêts du FMI à l'adoption de politiques inspirées dudit consensus (pour quelques-uns des aspects de ce débat voir Hugon 1992, Alibert 1992, Naïm 2000).

<sup>12</sup> Expression couramment utilisée au Cameroun pour désigner ces personnes réduites au chômage.

Sans pouvoir entrer dans le détail de ces politiques, nous retiendrons simplement quelques-unes des mesures qui, prises en vue de leur application peuvent permettre de caractériser le contexte socio-économique africain actuel, telles que l'ouverture au marché international et aux capitaux extérieurs, la réduction des dépenses publiques et la suppression des subventions et autres prix garantis aux producteurs. Une dernière mesure qui fragilise considérablement les filières agricoles, tandis qu'est maintenu dans les pays industrialisés un système de subventions, dont les conséquences pour l'Afrique peuvent se traduire par l'arrivée massive de denrées alimentaires importées et vendues à des prix inférieurs à ceux des produits locaux<sup>13</sup>.

Il est inutile d'évaluer la contribution au développement des mesures prises dans le cadre de l'ajustement, notamment en ce qui concerne l'amélioration des conditions de vie des populations. Le coût social pour le moins exorbitant de ces mesures aura conduit à une accélération dans la dégradation des conditions de vie des populations. Au vu des principales missions régaliennes et des garanties sociales attendues de l'État, le développement était irrémédiablement en faillite. Les programmes de réforme seraient par la suite « adoucis », en prenant en compte la « dimension sociale de l'ajustement » (DSA), et une approche globale de l'ensemble de la société et des relations entre secteurs économiques, avec une priorité donnée au secteur de la santé et de l'éducation.

Cette approche sectorielle globale est illustrée dans la dernière génération des instruments d'ajustement et d'allègements de la dette, tels que l'IPTE et ses DSRP. Derrière cette priorité au secteur social, l'efficacité économique comme finalité n'est pas perdue de vue, car il s'agit en fait d'une politique de ressources humaines. Une population bien instruite et bien soignée est a priori plus productive. Ce qui justifie, en dehors de considérations purement humanitaires, l'implication de la Banque mondiale et d'autres bailleurs de fonds aux côtés de l'OMS dans la lutte contre le Sida, par exemple. Les travers que soulignait Ki-Zerbo (1983 : 64) en parlant de la satisfaction que semblait susciter pour les pays sous-développés l'apparition du concept de « pays moins avancés » (PMA) puisque, disait-il, on se bat pour être classé dans cette catégorie, s'observeraient encore pour le classement dans la catégorie PPTE. L'accès à cette initiative constituerait une sorte de victoire pour les pays admis, soulignée par exemple dans les médias officiels camerounais comme une preuve de l'efficacité et de la justesse des politiques gouvernementales. Tout comme précédemment avec la catégorie PMA, les pays perdraient de plus en plus la relation par rapport à eux-mêmes en se définissant par un regard extérieur et une position statistique. Étaient oubliées les causes de cette dégringolade au rang de PPTE et leurs répercussions sur la stabilité sociale, la dignité des États et surtout celle des peuples et des individus. Dignité et restauration de la place de l'Afrique dans le monde que n'avaient pourtant cessé de revendiquer les leaders politiques dans leurs programmes de développement.

---

<sup>13</sup> Au Sénégal et dans plusieurs autres pays d'Afrique, les brisures de riz en provenance de Thaïlande se substituent aux céréales locales qui ont un coût de production et un prix de vente plus élevés. Une situation analogue se produit au niveau de la filière avicole, privant de débouchés les producteurs locaux, avec l'arrivée du poulet européen vendu aux alentours de 900 francs CFA le kilo contre un coût de production local de 1500 francs au kilo. De tels écarts de prix s'observent aussi au Cameroun.

### **3. La culture comme renouvellement et critique du développement.**

Un premier foyer de critiques de l'« occidentalité totalitaire » identifiait déjà l'échec du développement dans les pays du Sud comme une conséquence du mépris des cultures locales. La raison en était que le développement promu par l'Occident s'appuyait sur l'idée d'une modernité rationnelle, ce qui conduisait à discréditer toute autre interprétation du monde et tout autre mode d'accès à la réalité, à la connaissance et au sens sur des bases somme toute ethnocentriques ou eurocentriques. On peut cependant observer que ce courant critique du développement qui émerge dès la fin des années 1950, et qui va irradier les stratégies endogènes de développement reste circonscrit aux arènes du tiers-mondisme, et sera institutionnalisé dans le champ de la coopération internationale au sortir des années 1970 avec le succès de la formule de la « nécessaire prise en compte de la dimension culturelle du développement » (Poncelet 1994 : 12), ou encore celui de la notion de droits culturels consacrée lors de la Conférence générale de l'UNESCO en 1976, et par l'ouverture en 1988 d'une « Décennie du développement culturel » par les Nations Unies. Le but est alors d'inscrire le concept de culture dans la diversité des approches à la réalité des différentes sociétés, en en faisant la ressource capable de dynamiser le développement. Mais la critique culturaliste gagnera remarquablement en intensité et en visibilité médiatique à la faveur de la sortie du débat culture-développement du cadre strict du paradigme de la domination.

Même si de nombreux courants invitaient déjà à replacer la culture et les hommes au cœur de cette problématique du développement, ce n'est que lorsqu'il apparaîtra que la croissance et le développement menacent les populations du Nord elles-mêmes, par le biais du risque écologique, de la montée de l'exclusion et de la précarité que ce courant critique va s'amplifier. Il sera alimenté par la contestation sociale qui gagnera aussi bien les milieux politiques, universitaires ou la société civile devenue internationale avec la mondialisation – cette notion de société civile étant par ailleurs très féconde dans un contexte de crise du (des) développement(s). Ce deuxième foyer s'attache alors à la dénonciation d'une pensée totalitaire qui conduit à la prépondérance de l'économisme, à une valorisation à outrance de l'efficacité technique et du profit. Une stratégie désignée comme coupable de l'épuisement des ressources naturelles dont il est désormais attesté qu'elles ne sont pas illimitées, accusée de nier la complexité de l'homme qu'elle réduit au rang d'instrument au service des intérêts d'une sphère économique qui se suffirait à elle-même, voire au rang de marchandise. Le développement aurait tendance soit à se situer en dehors de toute référence à la culture des rapports sociaux et humains, soit à subordonner ces rapports à un principe d'efficacité mathématique et rationnelle. Au bout du compte, c'est l'économisme, contre lequel mettait déjà en garde Gramsci (1978), une tendance de la science économique à réduire la complexité et la richesse du social, à affirmer l'autonomie des sciences économiques par rapport aux autres phénomènes sociaux, et à n'accepter le comportement des individus comme étant rationnel que s'il obéit au modèle de l'homo economicus (Greffé 2001) quel que soit le domaine de ses activités, qui est mis en cause.

Hors procès, une ou deux questions s'imposent tout de même : Et si le développement n'était que tout simplement conforme en tous points à la culture forgée en Occident ? Et si ce mode de reproduction, quelles qu'en soient les variantes ou les précautions dont on s'entourerait pour sa mise en œuvre ne pouvait que fatalement conduire à l'issue dénoncée ? Les différents éléments de la définition du développement que propose Gilbert Rist, celui qui est observable et dont il est réellement question lorsque

l'on fait habituellement référence à cette notion, sont intéressants de ce point de vue. Cette définition a pour ambition de dépasser les « pseudo-définitions » fondées sur la manière dont un ensemble de personnes se représentent les conditions idéales de l'existence sociale, ainsi que la compilation d'aspirations légitimées par l'éthique et la morale, et qui rendraient difficiles une identification incontestable du phénomène, plus précisément du processus à l'origine d'une différence dans les indicateurs habituellement retenus dans la comparaison entre les pays.

Le « développement » est ainsi constitué d'un ensemble de pratiques parfois contradictoires en apparence [...] qui, pour assurer la reproduction sociale, [...] obligent à transformer et à détruire, de façon généralisée, le milieu naturel [...] et les rapports sociaux [...] en vue d'une production croissante [...] de marchandises (biens et services) [...] destinées, à travers l'échange, à la demande solvable (Rist 1996 : 27 et *sq.*).

L'une des contradictions, et non des moindres, est l'inégalité sur laquelle débouche inévitablement un tel schéma, malgré les postulats de liberté universelle et d'égalité participation à un échange où finalement la non-solvabilité est source d'exclusion et où la maximisation du profit, le calcul rationnel pour tous est impossible. Impossible aussi est l'expression dans ce système d'une forme de solidarité désintéressée, et l'acceptation de « sanctuaires non-marchandables » dans le milieu naturel ou dans le domaine des sentiments. Le modèle comporte, non pas en raison de facteurs exogènes, mais dans son essence, des limites. Ce sont celles d'un rationalisme outrancier qui ramène finalement à un « état de nature » dans lequel la loi du marché s'est substituée à la loi de la jungle. Dans ces conditions, le recours culturel qui s'exprime à l'intérieur de la société occidentale préfigure peut-être une nouvelle manifestation de cette tradition du doute systématique et de la critique de soi qui serait l'apanage de cette civilisation (*Les Cents mots...* 1990 : 128). Le recours culturel serait alors comme une « re-civilisation » par le biais de la domestication du marché, voire de manière plus radicale par le renoncement face au développement. Les enjeux sont énormes, et la résistance du système telle, qu'il est à notre sens utopique d'envisager un rejet absolu du développement, tant il est vrai que quasiment toute l'humanité y participe, exclus comme bénéficiaires, des modèles de production aux modèles de consommation en passant par la construction et l'adhésion à cet imaginaire.

### **La pluralité des cultures contre le totalitarisme de l'universel.**

Pour l'Afrique, le recours culturel n'est pas une idée neuve, il empruntait déjà les voies d'un développement autre : endogène, reflétant dans son essence, ses finalités et ses modalités un héritage culturel africain, pensé pour résoudre des problèmes spécifiques au continent, etc. Le présupposé de l'oubli de la culture a partie liée avec la dénonciation d'une attitude qui, lors de la rencontre de l'Afrique avec la civilisation occidentale, n'a conduit à invoquer l'autre et sa différence qu'en qualité de témoin des phases antérieures de l'humanité (Mbonji 1995 : 270). L'unicité de l'espèce humaine reconnue dans l'explication de l'origine de l'humanité par les naturalistes et par l'évolutionnisme social ne servira ensuite qu'à établir une différenciation en termes de degré de potentiel et de capacités de civilisation au sein d'une même espèce. Si c'est bien la même nature humaine qui se déploie aussi chez les « sauvages », leurs créations ne peuvent être que balbutiements de la raison (Mbonji : 1995).

L'acceptation théorique d'un genre unique est bien commode car une différence de nature dans l'espèce humaine aurait rendue vaine l'idée de l'espoir d'atteindre le stade des sociétés évoluées ; elle a aussi pour effet de légitimer l'idée même d'un modèle à suivre et

autour duquel devrait se réaliser l'unicité empirique définitive, exception faite des caractères distinctifs physiques. Par conséquent, l'évolution ne pourra plus se faire qu'avec l'Occident en point de mire. L'une des conséquences sera le déplacement du regard de l'Afrique et de ses références vers l'extérieur, l'inhibition de la pensée autonome. Un engourdissement de la pensée qui se poursuivra après les indépendances, au bénéfice du prêt-à-penser et du prêt-à-l'usage, voire même un enfermement de la pensée au profit d'une unité nationale pervertie (Kamto 1987, 1993). Finalement, le développement est éminemment culturel, puisqu'il ne peut être pensé en dehors de la culture, considérée comme système de valeur fondamental de la société ou, si l'on emprunte à une conception de tylorienne, comme

ce tout complexe qui inclut les connaissances, les croyances religieuses, l'art, la morale, les coutumes et toutes les autres capacités et habitudes que l'homme acquiert en tant que membre de la société<sup>14</sup>

Plutôt qu'étranger à la culture, il l'est à la pluralité des cultures, puisqu'il est profondément ancré au sein d'une histoire et d'une culture particulières (Rist 1996 : 10). C'est donc le label exclusivement occidental du développement tel qu'on le connaît et tel qu'il se diffuse ailleurs qui est en cause dans cette tension entre culture et développement.

Face au discours « totalitaire » qui se construit alors suite au triomphe du matérialisme, il ne peut irrémédiablement plus être question d'une différence de nature dans le développement tel que pourraient le connaître les autres sociétés, car il n'y a qu'un seul développement, et toute différence reconnue n'est plus que différence de degré ou de niveau, et toute société est perfectible. Si des divergences subsistent quant à la manière d'identifier les différents stades, elles sont résorbées face au consensus suivant :

D'abord, le progrès est consubstantiel (ou connaturel) à l'histoire, ensuite tous les peuples parcourent le même chemin, enfin, tous n'avancent pas au même rythme que la société occidentale qui détient, par rapport aux autres, une indiscutable « avance » comme en témoignent l'abondance de sa production, le rôle prépondérant qu'y jouent la raison et l'ampleur de ses découvertes scientifiques et techniques (Rist 1996 : 70-71).

Ainsi, l'autre n'est plus considéré dans son essence, mais comparé, considéré « officiellement », et construit comme « sous-développé », avec pour résultat de priver les sociétés non-occidentales « à la fois de leur histoire et de leur culture » (Rist 1996 : 74). Le développement cesse d'être recherche intérieure ou authentique, et dans cette volonté de progrès, les manifestations résiduelles d'une culture trop voyante, la tradition, deviennent obstacles à une modernité réputée neutre, a-culturelle et qui, plus que d'apporter bien-être matériel, pourrait raviver la dignité des opprimés d'hier. Les travaux des chercheurs et historiens africains tels que Cheikh Anta Diop ou Joseph Ki-Zerbo, qui visent à une restitution de l'histoire aux sociétés africaines et plaident pour un ressourcement du développement qui plongerait dans les racines culturelles africaines relèvent d'un courant culturaliste qui met en garde contre l'adoption mécanique des étapes d'un processus pensé et expérimenté dans une autre culture. De ce point de vue, c'est l'impasse sur les liens qui devraient nécessairement unir leur culture au développement auquel ils se soumettent qui affecterait la capacité des Africains à penser la société à construire dans le cadre d'un projet global.

---

<sup>14</sup> E. B. Tylor, définition extraite du *Dictionnaire de la sociologie*, Paris, Larousse, 1993.

### **La critique de la culture et des mentalités africaines.**

Pour un certain nombre d'intellectuels africains cependant, le modèle de développement universel n'est nullement à incriminer dans l'échec de son transfert vers les sociétés sous-développées. Ce sont plutôt les tentatives de tropicalisation, et les accommodations au nom de prétendus principes culturels, la recherche de voies différentes supposées cadrer mieux avec les « aspirations authentiques des peuples africains » qui rendraient le développement inopérant en Afrique. On reviendra ici notamment sur le point de vue d'Etounga Manguelle (1993) ou encore celui de Kabou (1991), par ailleurs sévèrement critiqués par Kanyana (1995) qui dénonce chez ces auteurs<sup>15</sup> qui se réclament d'une « École de pensée de l'intérieur », un révisionnisme africain. Bien que tous deux se défendent de militer pour l'adoption univoque d'une culture dominante occidentale, ils ne semblent cependant pas préconiser autre chose que le rejet d'une culture africaine aliénante et inadaptée aux contraintes du monde moderne. Pour Etounga Manguelle, il manquerait cruellement à l'Afrique et donc à sa culture un sens critique pouvant lui permettre de progresser, ce qui fait qu'elle s'enfoncé dans l'immobilisme, la reproduction immuable de ce qui a toujours été. Elle reste rigide et incapable de s'adapter aux changements imposés par la conjoncture, sauf à légitimer par une tradition du consensus l'instauration du parti unique et la vénération du chef.

S'il est vrai que la culture n'existe pas en dehors de sa mise en action ou en mouvement par la manière dont elle est construite, interprétée et vécue par les hommes, on peut cependant critiquer ici un procès fait à la culture comme recueil de normes, de règles ou de principes structurants en lieu et place d'un procès qui devrait être fait à ceux qui tentent de la récupérer dans l'univers politique post-colonial. La recherche du consensus africain n'a jamais signifié l'unanimité de tous, et elle n'a jamais été imposée, ainsi que l'indique par exemple l'institution de la palabre où finalement s'imposent les arguments les plus convaincants (voir Lohisse 1987, Kamto 1987, Gonidec 1997). On pourra arguer que cette institution est désormais peu adaptée dans un contexte où le temps est compté, mais il n'empêche qu'une interprétation juste de cet élément culturel aurait pu conduire à la recherche d'un équivalent ou d'une adaptation de la palabre. Le recours à un consensus-unanimité répondait à des nécessités politiques précises (dont la légitimité ou la pertinence peuvent être discutées) d'instauration d'une unité nationale, qui par la suite a permis aux leaders de consolider leur position dominante. La culture si tant est qu'on puisse la considérer en elle-même ne peut donc pas être en cause.

Pour Kabou (1991), les raisons de l'échec du développement sont à rechercher dans une mentalité africaine totalement réfractaire au progrès, ce qui se traduit par une incapacité des Africains à se prendre en charge, dans la mesure où ceux-ci font reposer leur destin sur les épaules des étrangers. Il serait donc temps, selon elle, d'aborder froidement le problème du comportement des Africains en lien direct avec le sous-développement, au lieu de se réfugier derrière un consensus forgé par le respect d'un droit à la différence, répandu au sein d'une communauté internationale bien pensante. La conséquence de cet évitement du sujet sensible que sont les mentalités africaines n'est pas étrangère à une interprétation qui situe finalement les obstacles au développement dans « la forte imprégnation idéologique » des modèles importés, en faisant porter le salut sur une voie de développement « adaptée aux aspirations profondes des africains ». Le champ étant alors laissé libre au refus du développement et à l'immobilisme.

---

<sup>15</sup> Outre ces deux auteurs camerounais, Mutombo Kanyana désigne le Malien Tidiane Diakité, le Congolais (RDC) Kā Mana, ou encore le Béninois Roger Gbégnonvi.

Il est vrai que certaines des questions soulevées par Kabou ne manquent pas de pertinence, notamment l'erreur commise par les Africains, à savoir celle de penser que l'Occident pourrait faire passer l'intérêt de l'Afrique avant le sien, de même que les errements et les nombreuses mises en scène d'un pouvoir en représentation qui entretient l'illusion d'un développement en marche par les comptes rendus d'inaugurations et de pose de première pierre dont regorgent les médias officiels. Cela dit, cette imagerie du développement en marche fait partie des logiques de consolidation du modèle dominant, par le maintien de la croyance dans la possibilité d'un développement, au titre des rituels de la foi (voir Rist 1996 : 42). Ce qui est cependant notable chez cet auteur, c'est une difficulté à envisager la culture comme pouvant être instrumentalisée. Celle-ci est limitée dans son essence, et elle fournit les bases même de l'incapacité africaine et du refus du développement. Pour Kanyana, il ne s'agit là que d'une représentation caricaturale de l'Africain et de sa culture, qui dénote d'une méconnaissance même de celui-là et de celle-ci, car l'Africain est loin d'être globalement monolithique sur le plan culturel, tant il a intégré de nombreux apports externes. L'enracinement de la peur du chef et du respect de la vieillesse, la crainte des classes possédantes et des pouvoirs surnaturels, la vénération de l'argent, autant de choses dénoncées par Kabou ne relèvent-elles pas, plutôt que d'une politique culturelle visant « l'idolâtrie d'un passé anté-colonial », d'une interprétation commode de valeurs africaines désincarnées, en vue d'un maintien des privilèges ?

Le recours au traditionalisme ou aux terroirs culturels ne constitue bien souvent que des stratégies politiques de capitalisation du malaise social par des groupes marginalisés engagés dans une lutte pour le contrôle des ressources rares ou du pouvoir. Les valeurs dites traditionnelles peuvent aussi être réinterprétées par des pouvoirs dominants, non pas pour une visée libératrice, mais pour une finalité de consolidation et de légitimation d'un pouvoir autoritaire (voir Badie 1992). Les entraves alors observées au « progrès », notamment lors de la mise en œuvre des projets de développement, loin d'être de simples manifestations de survivances ou d'une différence culturelle réfractaire, conservatrice et passéiste, ne sont parfois rien de plus que révélatrices des antagonismes et des rapports de force qui structurent la relation entre dominants et dominés et le partage de l'influence sociale (Louvel 1996). Dans bien des cas, l'étiquette culturelle est alors apposée à des stratégies qui ont finalement peu à voir avec la culture :

La résistance culturelle au changement, si elle existe incontestablement dans certains cas, ne doit pas être exagérée. Elle n'est bien souvent que culturelle dans l'esprit de l'observateur et doit plutôt être attribuée au fait qu'un changement risque de heurter les intérêts des acteurs sociaux, intérêts que les acteurs perçoivent fort bien, mais que l'observateur peut manquer de voir (Boudon et Bourricaud, 2000 : 144-145).

#### **4. La nécessité d'inscrire le développement dans l'histoire du continent.**

Cette nécessité s'impose pour dégager une approche et une définition dans laquelle le développement prendrait son sens à partir du contexte dans lequel les communautés humaines sont amenées à l'expérimenter. Pour l'Afrique, il s'agirait alors d'un développement non pas défini en « prenant-en-compte-les-spécificités-culturelles-africaines », car ce ne serait encore là qu'un développement « étranger » qu'on tenterait tant bien que mal d'adapter ou d'accommoder à des « spécificités » elles-mêmes difficiles

à cerner tant elles peuvent être l'objet d'instrumentalisations diverses, mais plutôt un développement généré de l'intérieur, produit par la pensée, la critique et le génie de ces peuples, dicté par leurs besoins. C'est une autre voie, qui pourrait s'appuyer sur la redéfinition préalable d'un projet de société fédérateur, et qui exige la reprise d'initiative des Africains, admettant la nécessité d'entendre et d'avoir confiance dans leurs peuples, la nécessité de reconnaître l'apport de la pensée, du débat et de la critique constructive, la nécessité d'une remise en cause des rapports institués entre les gouvernants et leurs peuples, mais également des rapports sociaux et inter-individuels.

### **Le préalable d'une restauration historique et culturelle.**

Loin d'un repli passéiste dans des sociétés pré-coloniales et dans une Égypte ancienne mythifiées, Anta Diop (1954, 1959) envisageait la redécouverte d'un passé africain non orienté par une lecture occidentale, pour redonner confiance à ces peuples et rompre les croyances qui justifient leur extériorité à l'histoire universelle et leur incapacité à la création. En outre, il désirait par ses travaux montrer l'unité culturelle profonde des peuples africains, au-delà de divergences apparentes, en dégagant un certain nombre de caractéristiques, qu'il s'agisse des croyances religieuses, des structures familiales ou des langues. Si un certain nombre de ses conclusions, telles que l'historicité des sociétés africaines ou l'africanité de l'Égypte ne sont aujourd'hui presque plus discutées, certains reproches lui ont été adressés pour avoir donné une place trop prépondérante à l'Égypte. De même qu'ont été exprimés de discutables soupçons à propos d'un afrocentrisme empreint d'idéologie qui transparaîtrait de son œuvre, ce qui autoriserait à reconsidérer dans une certaine mesure son objectivité, voire même la validité de ses idées, au même titre que les reproches faits à l'eurocentrisme (voir Fauvelle 1996, Wane 2000, ainsi que la controverse autour de la réponse d'Obenga (2001) à l'ouvrage de Fauvelle-Aymar, Chrétien et Perrot 2000)<sup>16</sup>.

Au-delà de ces controverses scientifiques et idéologiques (car quoi qu'on en dise, l'idéologie n'est jamais absente quels que soient le champ et les chercheurs considérés), l'apport remarquable de l'œuvre d'Anta Diop n'aura pas seulement été de fournir les bases pour une unité et une renaissance africaine. L'étude du passé ne devait pas se faire pour s'y complaire disait-il, « mais pour y puiser des leçons ou s'en écarter en connaissance de cause si cela est nécessaire (1959 : 9). Une autre avancée fondamentale sera d'avoir proposé des éléments sur lesquels aurait pu s'appuyer un développement adapté dans les cultures africaines. Ce développement qui devait nécessairement prendre en compte l'émergence d'une Afrique unie, pouvait passer par la promotion des langues nationales, et par l'enseignement dans les langues maternelles comme moyen de minimiser les retards

---

<sup>16</sup> D'une certaine manière, cette controverse renvoie à la problématique du chercheur face à son objet de recherche, à l'objectivité et à l'histoire particulière ou l'idéologie qui forge les acquis du chercheur et oriente son regard. Sont aussi en question les tensions qui traversent le champ scientifique, relatives à la domination de l'une ou l'autre école de pensée, tandis que persistent des interférences idéologiques. Les protagonistes qui s'affrontent sont une école africaniste composée essentiellement de chercheurs occidentaux qui travaillent sur l'Afrique, et une école qui se démarque par un regard dit authentiquement africain. La première dénonce alors un afrocentrisme qui influencerait les travaux d'un certain nombre d'intellectuels africains dont certains, proches d'une propagande et d'un intégrisme hostile à la démarche critique scientifique (Fauvelle 1996), proposeraient une interprétation discutable des faits, y compris et essentiellement ceux relatifs à l'africanité ou plutôt la « négrité » de l'Égypte pharaonique, l'unité linguistique africaine et la parenté de ces langues avec l'égyptien, entre autres. Ce à quoi Obenga (2001) répond point par point et à chacune des contributions, y voyant là une attaque contre tout chercheur qui travaille dans le sens d'une historiographie conçue par Cheikh Anta Diop, attaque par ailleurs eurocentriste dont on ne peut exclure une forme de racisme.

pris dans l'apprentissage de concepts scientifiques, qui auraient été préalablement traduits. (Ki-Zerbo (1990), ou Ondobo (1992). En fin de compte, c'est à un humanisme profond, au rassemblement de tous les hommes et aux médiations culturelles capables de faire progresser l'espèce qu'appelait Anta Diop lorsqu'il disait :

Nous aspirons tous au triomphe de la notion d'espèce humaine dans les esprits et dans les consciences, de sorte que l'histoire particulière de telle ou telle race s'efface devant celle de l'homme tout court. On n'aura plus alors qu'à décrire, en termes généraux qui ne tiendront plus compte des singularités accidentelles devenues sans intérêt, les étapes significatives de la conquête de la civilisation par l'homme, par l'espèce humaine tout entière (1967 : 280).

Des approches auparavant traitées de primitives sont aujourd'hui considérées sous un autre angle, notamment le rapport des cultures africaines à la nature. La croyance en un principe d'équilibre des forces de l'univers ou le respect des esprits protecteurs et autres totems incarnés dans un animal ou un arbre qui constituait en quelque sorte, au-delà du symbolisme religieux, une limite à l'action destructrice de l'homme se matérialise sous une autre forme et dans un autre contexte, avec des arguments rationnels comme la dégradation de l'écosystème et les menaces que cela fait peser sur l'homme, en termes de disparition des espèces, de menace climatique ou de prolifération de micro-organismes et autres bactéries nocives. Le temps circulaire, abusivement considéré comme permanence du même et donc incapacité à évoluer en allant plus loin vers un point non encore connu est réinterprété avec la globalité et l'interaction des activités humaines, et leurs répercussions sur l'environnement. Circularité n'était-ce pas simplement prise en compte dans l'évolution du fait que les conséquences de ce que l'on fait aujourd'hui nous rattrapent nécessairement demain ?

### **La reconquête de la pensée et l'émergence d'un projet fédérateur.**

C'est dans la confrontation de toutes les sociétés à un environnement dans lequel elles doivent se reproduire et répondre aux défis posés par le milieu à l'espèce humaine que pourrait être résumé l'universalité du développement. On peut ainsi dire quelles qu'en puissent être les manifestations, que toutes les sociétés sont confrontées à une expérience de développement, comme ensemble de pratiques visant à la production du sens. Cette expérience part de l'observation vers l'action, et l'expression, dans un discours sur la réalité, d'une pensée sur la place de l'homme et de son devenir. C'est dans ce cadre que l'homme organise la vie en société, et pense les outils qui lui permettront d'assurer sa survie, par la satisfaction des besoins qui s'imposent à lui, de même que les outils symboliques et les règles dont le respect permettra de maintenir le groupe. L'éclatement de l'universel dans le particulier s'effectue au niveau de la spécificité des formes et des voies qu'empruntera le développement, celles-ci étant façonnées par un questionnement nécessairement interne. De même, les solutions qui seront définitivement retenues face à un problème spécifique devront idéalement émerger d'un processus d'innovation endogène et d'emprunts, en passant par une procédure d'essais, erreurs et ajustements, faisant ainsi évoluer une société. Nous parlons d'évolution dans le sens où il est difficile, voire impossible d'imaginer une organisation humaine qui échapperait à l'emprise du changement sous la contrainte de facteurs internes ou externes, naturels ou non. Mais ce mode d'analyse renvoie à un cadre théorique et anthropologique plutôt éloigné des modalités par lesquelles le concept de développement s'est construit en s'imposant dans la réalité des rapports internationaux.

Au sein des sociétés africaines, la reconquête de l'initiative collective et individuelle passe par l'acquisition d'une culture critique, non pas de le sens d'une remise

en cause des acquis, mais par une capacité à proposer une remise en cause de structures communautaires et des solidarités et obligations a priori instaurées par la parenté ou la tradition, mais qui n'ont pour effet que de déplacer le sens de la responsabilité en dehors de l'individu ou du groupe. Il s'agirait en définitive d'une reconquête de l'universalité, qui n'est pas application des mêmes outils de développement à l'ensemble des sociétés, mais expression du sens qui anime toutes les sociétés humaines quelles qu'elles soient, celui de penser leur devenir, de proposer des solutions aux problèmes qui se posent à elles, en articulant projet fédérateur, politiques générales ou publiques, et projets sectoriels ou spécifiques. Compte tenu de la nécessité de se situer dans un environnement mondial, des rapports de force économiques et politiques internationaux, cette reconquête du sens que nous proposons comme alternative possible passe également par la voie d'une véritable unité et de l'intégration du continent. La voie de l'intégration est soumise à la capacité pour les pays africains, au sein desquels auront préalablement été modifiés les rapports entre gouvernants et gouvernés, à intégrer une notion du bien commun, et à initier une démarche commune visant à élaborer des politiques publiques communes ou complémentaires, ce qui apparaît être comme l'une des voies possibles pour profiter des opportunités offertes dans les interstices de l'histoire. La restitution du sens aux sociétés marginalisées passe par la contestation, au nom de la culture, d'un développement unique, défini de manière autoritaire. Un autre développement serait alors possible, conformément à la pluralité des cultures.

### *Bibliographie et références*

---

- AKE, Claude. 1995. « Approches et orientations socio-politiques pour le développement durable en Afrique ». *Afrique 2000*. N° 22, août. P. 79-100.
- ALBAGLI, Claude. 1991. *Economie du développement : Typologie des enjeux*. Paris : Editions Litec. 346 p. Coll. Litec économie.
- ALIBERT, Jacques. 1992. « Le temps de l'ajustement : chères ambiguïtés ». *Afrique contemporaine*. N° spécial, 4<sup>e</sup> trimestre. P. 109-119.
- AMIN, Samir. 1973. *Le développement inégal : essai sur les formations sociales du capitalisme périphérique*. Paris : Ed. de Minuit. 365 p. Coll. Grands documents.
- . 1986. *La déconnexion : pour sortir du système mondial*. Paris : La Découverte. 333 p. Coll. Cahiers libres.
- . 1988 (1970). *L'accumulation à l'échelle mondiale*. Nouvelle édition. Paris : Anthropos. 617 p. Coll. Economies.
- AMSELLE, Jean-Loup. 1990. *Logiques métisses. Anthropologie de l'identité en Afrique et ailleurs*. Paris : Payot. 257 p. Bibliothèque scientifique Payot.
- . 2001. *Branchements. Anthropologie de l'universalité des cultures*. Paris : Flammarion. 265 p.
- . 2002. « L'Afrique : un parc à thèmes ». *Les temps modernes*. N° 620-621, août-novembre. P. 46-60.
- BADIE, Bertrand. 1992. *L'Etat import : essai sur l'occidentalisation de l'ordre politique*. Paris : Fayard. 334 p. Coll. L'espace du politique.
- BARTOLI, Henri. 1999. *Repenser le développement. En finir avec la pauvreté*. Paris : Unesco ; Economica. 205 p.
- BAUDRILLARD, Jean. 1976. *L'échange symbolique et la mort*. Paris : Gallimard. 347 p. Coll. Bibliothèque des sciences humaines ; 50.
- . 2002. « La violence de la mondialisation ». *Le Monde diplomatique*. Novembre. P. 18.
- BEN HAMMOUDA, Hakim, KASSE, Moustapha. 2003. *Le NEPAD et les enjeux du développement en Afrique*. Paris : Maisonneuve et Larose. 283 p.
- BOUDON, Raymond, BOURRICAUD, François. 2000 (1982). *Dictionnaire critique de la sociologie*. Paris : Quadrige ; PUF. 714 p.
- BRET, Bernard. 1995. *Le Tiers-Monde. Croissance. Développement. Inégalités*. Paris : Ellipses. 187 p. Coll. Histege.
- CHARTIER, Anne-Marie. 1996. *Essai critique sur le concept de développement*. Grenoble : PUG. 141 p. Coll. L'économiste en plus.

- CHATEL, Bénédicte. 1992. « Les spécificités de la dette africaine ». *Afrique contemporaine*. N° spécial, 4<sup>e</sup> trimestre. P. 120-142.
- DIOP, Cheikh Anta. 1967. *Antériorité des civilisations nègres : mythe ou vérité historique ?* Paris : Présence africaine. 301 p.
- . 1979 (1954). *Nations nègres et culture*. 3<sup>e</sup> éd. Paris : Présence africaine. 572 p. 2 tomes.
- . 1982 (1959). *L'unité culturelle de l'Afrique noire*. 2<sup>e</sup> éd. Paris : Présence africaine. 219 p.
- . 1990. *Alerte sous les tropiques. Culture et développement en Afrique noire*. Articles 1946-1960. Paris : Présence africaine. 149 p.
- EMMANUEL, Arghiri. 1978 (1969). *L'échange inégal : essai sur les antagonismes dans les rapports économiques internationaux*. Ed. revue et complétée. Paris : Maspero. 422 p. Coll. Economie et socialisme.
- . 1981. *Technologie appropriée ou technologie sous-développée ?* Suivi d'une discussion avec Celso Furtado et Hartmut Elsenhans. 2<sup>e</sup> éd. mise à jour. Paris : IRM ; PUF. 200 p. Coll. Perspective multinationale.
- ENRIQUEZ, Eugène. 1995. « Démocratie, capitalisme et développement en Europe occidentale ». *Développer par la démocratie ? Injonctions occidentales et exigences planétaires*. Sous la direction de Sophia Mappa. Paris : Karthala. P. 81-119.
- ERGAS, Zecki. 1979. « La politique des villages ujamaa en Tanzanie : la fin d'un mythe. *Tiers Monde*. Vol. XX, n° 77, janvier-mars. P. 169-186.
- ESTIVAL, Laurence. 2003. « Pourquoi le libre-échange ne pourra pas nourrir le monde ». *Alternatives économiques*. N° 217, septembre. P. 48-59.
- Etat des savoirs sur le développement. Trois décennies de sciences sociales en langue française*. 1993. Sous la direction de Catherine Choquet, Olivier Dolfus, Etienne Le Roy et Maurice Vernières. Paris : Karthala. 229 p.
- ETOUNGA MANGUELE, Daniel. 1993. *L'Afrique a-t-elle besoin d'un programme d'ajustement culturel ?* Paris : Nouvelles du Sud. 153 p.
- FAUVELLE, François-Xavier. 1996. *L'Afrique de Cheikh Anta Diop. Histoire et idéologie*. Paris : Karthala, Centres de recherches africaines. 237 p.
- FAUVELLE-AYMAR, François-Xavier, CHRETIEN, Jean-Pierre, PERROT, Claude. 2000. *Afrocentrismes. L'Histoire des Africains entre Egypte et Amérique*. Paris : Karthala. 402 p. Coll. Hommes et sociétés.
- FONTAINE, Jean-Marc. 1995. « Politiques et stratégies de développement : d'une impasse à l'autre ». *Cahiers français*. N° 270, mars-avril. P. 75-84.
- GALTUNG, Johan. 1971. "A structural Theory of Imperialism". *Journal of Peace Research*. Vol. 8, n° 2. P. 81-117.
- , O'BRIEN, Peter, PREISWERK, Roy (eds). 1980. *Self-Reliance, A Strategy for Development*. 1980. Genève : Institute of Development Studies (IUED), Londres : Bogle-L'Ouverture Publications Ltd. 422 p.
- GEORGE, Susan. 1996. « La fabrication d'une idéologie ». *Manière de voir*. N° 32, novembre. P. 32-34.
- GONIDEC, Pierre-François. 1997. *Les systèmes politiques africains. Les nouvelles démocraties*. 3<sup>e</sup> édition. Paris : LGDJ. 242 p. Bibliothèque africaine et malgache ; t. 55.
- GRAMSCI, Antonio. 1978. *Cahiers de prison. Cahiers 10, 11, 12, 13*. Paris : Gallimard. 549 p. Coll. Bibliothèque de philosophie.
- GREFFE, Xavier. 2001. « La réduction à l'économique ». *Qu'est-ce que la culture ?* Sous la direction d'Yves Michaud. Université de tous les savoirs. Vol. 6. Paris : Ed. Odile Jacob. P. 485-499.
- GUILLAUMONT, Patrick. 1985. *Economie du développement. Le sous-développement*. Tome 1. Paris : PUF. 464 p. Coll. Thémis sciences économiques.
- GUNDER FRANK, André. 1970 (1966). *Le développement du sous-développement. L'Amérique latine*. Paris : Maspero. 376 p. Coll. Textes à l'appui ; 39. Traduit de : *Capitalism and underdevelopment in Latin America*.
- HALIMI, Serge. 2002. « Lancinantes chroniques économiques ». *Manière de voir*. N° 63, mai-juin. P. 84-89.
- HERMET, Guy. 2000. *Culture et développement*. Paris : Presses de Sciences Po. 181 p.
- HIBOU, Béatrice. 1998. « Banque mondiale : les méfaits du catéchisme économique. L'exemple de l'Afrique subsaharienne ». *Politique africaine*. N° 71, octobre. P. 58-74.
- , BANEGAS, Richard. 2000. « Société civile et espace public en Afrique ». *Bulletin du Codesria*. N° 1. P. 40-47.
- HUGON, Philippe. 1992. « Trente ans de pensée africaniste sur le développement ». *Afrique contemporaine*. N° spécial, 4<sup>e</sup> trimestre. P. 211-223.
- . 1993. « Les Trois temps de la pensée francophone en économie du développement ». *Etat des savoirs sur le développement. Trois décennies de sciences sociales en langue française*. Sous la direction de Christian Choquet et al. Paris : Karthala. P. 43-74.
- HYDEN, Goran. 1990. « Structure sociale et développement économique africains ». *Stratégies pour un nouveau développement en Afrique*. Textes réunis par Robert J. Berg et Jennifer Seymour Whitaker. Paris : Economica. P. 51-76.
- INIESTA, Ferrán. 1995. *L'univers africain. Approche historique des cultures noires*. Paris : L'Harmattan. 221 p.

- KABOU, Axelle. 1991. *Et si l'Afrique refusait le développement ?* Paris : L'Harmattan. 208 p.
- KAMTO, Maurice. 1987. *Pouvoir et Droit en Afrique Noire : essai sur les fondements du constitutionnalisme dans les Etats d'Afrique noire francophone*. Paris : LGDJ. 545 p. Coll. Bibliothèque africaine et malgache ; 43.
- . 1993. *L'urgence de la pensée. Réflexions sur une précondition du développement en Afrique*. Yaoundé : Mandara. 209 p.
- , PONDI, Jean-Emmanuel, ZANG, Laurent. 1990. *L'OUA : Rétrospective et perspectives africaines*. Paris : Economica. 338 p. Coll. La vie du droit en Afrique.
- KANYANA, Mutombo. 1995. « La recolonisation mentale, phase terminale d'une Afrique « malade » ? ». *Afrique 2000*. N° 22, août. P. 115-128.
- KIPRE, Pierre. 2001. « L'Afrique et ses avenir ». *Qu'est-ce que la culture ?* Sous la direction d'Yves Michaud. Université de tous les savoirs. Vol. 6. Paris : Ed. Odile Jacob. P. 91-104.
- KI-ZERBO, Joseph. 1978. *Histoire de l'Afrique noire*. Paris : Hatier. 765 p.
- . 1983. Joseph Ki-Zerbo. *Rencontres sur les communautés culturelles*, Dossier FIPAD 33, janvier-février, Genève.
- . 1990. *Eduquer ou périr*. Paris : Unicef-Unesco, L'Harmattan. 123 p.
- LATOUCHE, Serge. 1986. *Faut-il refuser le développement ? Essai sur l'anti-économique du tiers monde*. Paris : PUF. 216 p. Coll. Economie en liberté.
- . 1988. « Contribution à l'histoire du concept de développement ». *Pour une histoire du développement. Etats, sociétés, développement*. Catherine Coquery-Vidrovitch, Daniel Hemery (eds.). Paris : L'Harmattan. P. 41-60.
- . 1994. « Développement durable, un concept alibi. Main invisible et mainmise sur la nature ». *Tiers Monde*. Vol. XXXV, n° 137, janvier-mars. P. 77-94.
- . 1998. *L'Autre Afrique. Entre don et marché*. Paris : Albin Michel. 247 p. Bibl. Albin Michel Economie.
- . 2001. « En finir, une fois pour toutes, avec le développement ». *Le Monde diplomatique*. Mai. P. 6-7.
- Les cent mots du développement et du Tiers monde*. 1990. Commission française justice et paix. Paris : La Découverte. 328 p.
- LOHISSE, Jean. 1987. Le tambourineur et le scribe. Communication et sociétés I. Louvain-la-Neuve : Académia. 217 p.
- LOUVEL, Roland. 1996. *L'Afrique noire et la différence culturelle*. Paris, Montréal : L'Harmattan. 224 p.
- MAOMBE NEKO, Yenga. 1992. « Technologies et culture : les traditions africaines face à la rationalité instrumentale ». *Communication en Afrique à l'âge post moderne. Autonomie et dépendances culturelles*. Centre d'études sur la communication en Afrique (CESCA). Louvain-la-Neuve : Academia. P. 143-151.
- MATTELART, Armand. 1997. *L'Invention de la communication*. Paris : La Découverte Poche. 380 p.
- . 1995. « Les nouveaux scénarios de la communication mondiale ». *Le Monde diplomatique*. Août. P. 24-25.
- . 1999. *La communication-monde : histoire des idées et des stratégies*. Nouv. édition Paris : La Découverte Poche. 357 p.
- MBONJI. 1995. « Relativité du regard ». *La relativité culturelle, miroir des diversités : Afrique, Amériques, Europe, Asie*. Sous la direction de Jacqueline Roumeguère-Eberhardt. Paris : Publisud. P. 265-302.
- MFOULOU, Jean. 1986. *L'OUA : triomphe de l'unité ou triomphe des nationalités ? Essai d'une sociologie politique de l'Organisation de l'Unité Africaine*. Paris : L'Harmattan. 88 p.
- NAIM, Moisés. 2000. « Avatars du consensus de Washington ». *Le Monde diplomatique*. Mars. P. 20.
- NKRUMAH, Kwame. 1964. *L'Afrique doit s'unir*. Paris : Payot. 260 p. Coll. Etudes et documents.
- NYERERE, Julius K. 1970. *Socialisme, démocratie et unité africaine*. Paris : Présence africaine. 112 p.
- OBENGA, Théophile. 2001. *Le sens de la lutte contre l'africanisme eurocentriste*. Paris : L'Harmattan. Gif-sur-Yvette : Khepera. 123 p.
- ONDOBO, Claude. 1992. « L'Afrique dans les enjeux mondiaux de la communication. Perspectives d'avenir ». *Communication en Afrique à l'âge post moderne. Autonomie et dépendances culturelles*. Centre d'études sur la communication en Afrique (CESCA). Louvain-la-Neuve : Academia. P. 53-69.
- O'QUIN, Patrick. 1992. « La lassitude des bailleurs de fonds ». *Afrique contemporaine*. N° spécial, 4 e trimestre. P. 224-244.
- PAKDAMAN, Nasser. 1988. « Crise de l'économie du développement ? ». *Pour une histoire du développement. Etats, sociétés, développement*. Catherine Coquery-Vidrovitch, Daniel Hemery (eds.). Paris : L'Harmattan. P. 207-230.
- PARTANT, François. 1983. *La fin du développement : naissance d'une alternative ?* Paris : La Découverte/Maspero. 186 p. Coll. Cahiers libres.
- PERROUX, François. 1991. (1961). *L'Economie du XX<sup>e</sup> siècle*. 3<sup>e</sup> éd. augmentée. Grenoble : PUG. 814 p.
- Plan d'action de Lagos pour le développement économique de l'Afrique 1980-2000*. 1982. 2<sup>e</sup> éd. revue et corrigée. Genève : IIES/OUA. 171 p.
- PONCELET, Marc. 1994. *Une utopie post-tiermondiste. La dimension culturelle du développement*. Paris : L'Harmattan. 366 p. Coll. Alternatives rurales.
- Quelle Afrique en l'an 2000 ? Rapport final du Colloque de Monrovia sur les perspectives de développement de l'Afrique à l'horizon 2000*. 1979. Genève : OUA/IIES. 148 p.

- RAFFINOT, Marc. 1995. « Les multiples facettes des crises d'endettement dans les pays en développement ». *Cahiers français*. N° 270, mars-avril. P. 67-74.
- . 2002. « Le second souffle de l'aide ? ». *Problèmes économiques*. N° 2.782, 30 octobre. P. 6-8.
- RIST, Gilbert. 1996. *Le développement. Histoire d'une croyance occidentale*. Paris : Presses de Sciences po. 427 p. Coll. Références inédites.
- ROGERS, Everett. 1962. *Diffusion of Innovations*. New York : The Free Press of Glencoe. 367 p.
- ROSTOW, Walt Withman. 1963. *Les étapes de la croissance économique*. Paris : Le Seuil.. 255p. Coll. Points  
Traduit de : The Stages of Economic Growth, A Non-Communist Manifesto.
- ROUMEGUERE-EBERHARDT, Jacqueline (dir.). 1995. *La relativité culturelle, miroir des diversités : Afrique, Amériques, Europe, Asie*. Paris : Publisud. 367 p.
- SANDBROOK, Richard. 1982. *The politics of basic needs. Urban aspects of assaulting poverty in Africa*. London, Ibadan, Nairobi : Heinemann. 250 p.
- WANE, Fabrice Hervieu. 2000. « Cheikh Anta Diop, restaurateur de la conscience noire ». *Manière de voir*. N°51, mai-juin. P. 82-83.